Quarantième Année — N° 358 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 24 DÉCEMBRE 1895

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8 bis, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28. —
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 23 DÉCEMBRE 1895

LE MINISTÈRE ET M. GOBLET

M. Goblet a prononcé, devant les membres de l'extrême-gauche, dont il vient d'être réélu président, un discours qui débute par un chant de victoire.

Il serait peut-être exagéré de dire que l'ex-député d'Amiens est aussi heureux de voir M. Léon Bourgeois à la présidence du Conseil que s'il y était lui-même. Mais enfin, il semble extrêmement satisfait.

C'est lui, il le rappelle, qui, lors de l'interpellation de novembre 1893, a tracé par avance le programme que devrait suivre un ministère radical. Le Cabinet Bourgeois a pris à son compte l'idée inspiratrice et la majeure partie de ce programme.

Ayant présidé de la sorte à la naissance du ministère, M. Goblet l'assure de sa protection : « Comment aurions-nous pu hésiter à lui donner appui? Il tient à lui, et je ne veux pas douter qu'il ne fasse ce qu'il faut, que notre concours lui demeure acquis et que le pacte soit de longue durée. »

Après ces bonnes paroles, M. Goblet ne néglige point de tracer, d'une manière précise, au cabinet, la voie qu'il devra suivre. Il faut de sérieuses modifications dans un personnel « trop compromis », — en d'autres termes l'épuration, qui, bien que se continuant depuis dix-neuf ans, n'est pas parvenue encore, paraît-il, à épurer comme il conviendrait le corps des fonctionnaires. Il est vrai qu'ils sont nombreux ! Il faut que le cabinet montre qu'il répudie « l'esprit nouveau » et qu'il s'inspire du « vieil esprit républicain. »

Mais surtout que ce même cabinet se garde de faire « des concessions imprudentes » aux opportunistes les plus avancés. Ils lui viendront tout seuls un peu plus tard. Ce qu'il faut, c'est marcher d'accord avec l'extrême-gauche.

Et c'est ici que le discours de M. Goblet a peut-être été, quand M. Bourgeois en a lu le texte, moins agréable au président du conseil. Car la conquête immédiate de la gauche des opportunistes, c'est précisément ce que M. Bourgeois essaye de faire en ce moment par de concessions qu'il juge très habiles et que M. Goblet qualifie d'imprudentes.

De telle sorte que le discours de M. Goblet ne change pas grand'chose, ou plutôt ne change rien du tout à la situation qui dure depuis le commencement de novembre.

Si M. Bourgeois continue à se rapprocher du groupe Isambert, il risque d'être abandonné des socialistes, même de l'extrême-gauche — et de tomber.

S'il donne satisfaction aux divers amis de M. Goblet, il risque de voir les centres et les droites coalisés contre lui — et de tomber.

Au fait, la chose est bien arrivée à des cabinets qui avaient une majorité à eux. On ne sera pas très surpris quand elle arrivera à un cabinet qui ne peut vivre qu'avec un morceau de la majorité des autres.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Le correspondant romain du *Patriote* de Bruxelles lui écrit, en date du 19 :

» Les affaires de France menacent de s'embrouiller pour le Pape. Il résulte de communications secrètes que, poussé par des hommes politiques, le ministère Bourgeois est sur le point de rappeler M. de Béhaine, l'ambassadeur de la République près du Saint-Siège. Dans le monde réfractaire et hostile aux instructions de Léon XIII, ce rappel serait accueilli avec joie.

» De tous les diplomates, M. de Béhaine est le plus exercé, celui qui a le meilleur « pied romain ». M. Crispi le déteste et le craint, parce qu'il est très initié aux choses de Rome et qu'il est une puissance.

» Les partisans de la triple alliance, les ennemis de la politique pontificale, le redoutent et le combattent comme l'homme de la conciliation franco-pontificale.

» Les « préparateurs » du futur conclave salueront avec allégresse son départ, qui les laisserait plus libres de faire leurs secrets travaux d'approche. Ce serait donc attrister le Pape, diminuer l'influence française à Rome, que de rappeller ce vieux vétéran de la diplomatie. Mais les passions raisonnent elles ? pardonnent-elles ? »

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

La maladie de Jules Guesde. — Une révolution à la « Petite République ». — La verrerie ouvrière. — Le Réveil anarchiste. — Les chevaliers du travail.

(D'un correspondant particulier)

Paris, 22 décembre 1895. — La maladie de Jules Guesde a causé un vif émoi dans le parti collectiviste. Pour la première fois on s'est avisé que le véritable fondateur du parti socialiste en France est un homme comme les autres et qu'il mourra un jour.

Cet émoi a été d'autant plus grand qu'on s'est également aperçu qu'il n'y avait personne de taille à lui succéder dans la direction effective du parti. J'entends parmi les collectivistes purs, car M. Jaurès serait tout désigné pour cette succession si, trop absorbé par le désir d'union socialiste, il n'avait pas commencé des relations étroites avec les néo-socialistes nuance Millerand.

On ne croit pas cependant à un péril immédiat. Malgré une santé générale fortement éprouvée, le député de Roubaix, croit-on, — c'est un médecin de ses amis qui me l'a déclaré — est encore de force à sortir victorieusement d'une simple fluxion de poitrine.

***

La *Petite République* est à la veille d'une transformation pas radicale mais très importante, jusqu'à aujourd'hui, malgré les avances de M. Millerand, les guesdistes avaient refusé leur collaboration à ce journal.

Il n'en sera plus de même prochainement, la plus grande partie des actions ayant été achetée par un ami de Jules Guesde, déjà commanditaire du *Peuple*, de Lyon, organe quotidien collectiviste.

Il en résultera une orientation nouvelle du journal, bien que M. Millerand, d'après les statuts, conserve la rédaction en chef.

***

La combinaison des guesdistes et des intransigeants par la verrerie aux verriers paraît abandonnée. Par contre la verrerie ouvrière des Allemanistes et des coopérateurs serait en bonne voie d'organisation.

Mais voici que surgit une nouvelle complication : les verriers de Carmaux sont divisés sur le point de savoir si l'usine sera construite à Albi ou à Carmaux. La majorité s'est prononcée pour Albi, mais les mineurs mécontents de cette décision veulent à toute force qu'elle soit établie à Carmaux.

Sera-t-elle seulement établie quelque part ?

***

La citoyenne Louise Michel et le compagnon Sébastien Faure *continuent à Paris leur* propagande anarchiste. De nouveaux journaux anarchistes paraissent un peu partout. Enfin on crie sur les boulevards l'almanach du *Père Peinard* qui n'aurait pas paru l'année dernière. Nous assistons à un veritable réveil anarchiste.

Il est bon néanmoins de reconnaître que les articles des compagnons sont relativement assez modérés. Mais cela durera-t-il longtemps ?

***

Les chevaliers du Travail d'Amérique sont en pleine désorganisation. Une scission s'est produite dernièrement la moitié des membres de l'ordre s'est retirée.

Les organisations *dissidentes vont engager la lutte sur le terrain* politique, se rapprochant ainsi de la tactique suivie par les syndicats français.

Par une curieuse coïncidence, au moment où les chevaliers du Travail disparaissent dans le Nouveau Continent, une organisation semblable vient d'être créée en France et ne tardera pas à être définitivement constituée.

Si j'en crois un des fondateurs, les chevaliers du travail français seraient déjà plus de trente mille. Dans une prochaine correspondance, j'espère pouvoir vous donner d'intéressants détails sur leur fonctionnement.

PHILIPPE SOURD.

L'AFFAIRE ARTON-DUPAS

Le rôle de M. Royère

Paris, 22 décembre. — A propos de l'information du *Gaulois* sur le rôle de M. Royère lorsqu'il accompagna auprès d'Arton M. Dupas, envoyé du gouvernement, il est exact que ce dernier, dans son livre *Pourquoi on n'a pas arrêté Arton*, paru il y a deux ans, déclarait déjà que le déplacement avait été pour la part de M. Royère entièrement à ses frais, et que le gouvernement refusa même de reconnaître les bons offices de l'avocat-conseil d'Arton en ne lui accordant pas le poste de commissaire général de l'Exposition française à Chicago.

La lettre saisie à Jassy faisait partie de quelques papiers d'Arton saisis par la justice roumaine remis à M. de Coutouly, notre représentant, qui les envoya d'urgence à Paris par M. d'Apchier, attaché à la légation, qui les remit à M. Develle, alors ministre des affaires étrangères.

Par cette lettre à Arton, M. Royère, alors à Londres, disait qu'il lui serait agréable de rentrer dans ses débours à l'occasion de plusieurs démarches et notamment du voyage à Venise qui montait à 800 francs. Il lui parlait aussi des recherches faites par Soudais pour le retrouver.

Dupas ajoute ces détails intéressants :

« Sur l'ordre de M. Ribot, M. Soinoury voulut retirer cette lettre des mains de M. Develle, mais celui-ci l'avait déjà transmise à son collègue de la justice qui était alors M. Bourgeois.

» Il y avait ce jour-là conseil des ministres, et après la réunion, M. Ribot téléphonait au procureur général, l'informant de la présence de la lettre en question de M. Royère et prescrivant de ne convoquer ce dernier qu'après lui en avoir référé. »

M. Dupas croyait pouvoir dire que jamais M. Royère ne fut appelé par le juge d'instruction, M. de Franqueville. M. Dupas livrait le fait à l'appréciation du public qui aura peine à croire, ajoutait-il, que le président du conseil, ministre de l'intérieur (M. Ribot), eût jamais voulu sérieusement l'arrestation d'Arton.

La perquisition de Melun

Le *Petit Journal* s'est fait télégraphier de Melun les renseignements suivants sur la perquisition pratiquée dans cette ville :

« Un ouvrier tailleur de pierres, ancien forgeron, nommé Auguste Floquet, se présentait jeudi dernier au parquet de Melun et faisait la déclaration suivante :

» J'apprends que l'on recherche partout les papiers de M. Laguerre. Or, je crois de mon devoir de vous avertir que je suis en possession de nombreux dossiers et livres remplissant sept paniers cachés chez moi d'après ses ordres, mais que j'ai retenus jusqu'à ce jour, parce qu'il ne me remboursait pas le salaire qu'il doit à ma femme et à moi, — environ 500 fr.

» J'ignore ce que sont ces papiers, mais ne voulant pas être accusé ni inquiété, je suis venu vous trouver pour dégager ma responsabilité.

» Il faut que vous sachiez, ajoute le correspondant du *Petit Journal*, que M. Laguerre a habité notre ville pendant deux années environ, alors qu'il cherchait à former un barreau à Melun en compagnie du député M. Michelin. A ce moment, il avait comme femme de ménage Mme Floquet. Le mari et la femme venaient garder la maison et nourrir les nombreux chiens du maître lorsqu'il était absent.

» Auguste Floquet est un excellent ouvrier, d'une conduite exemptée de tout reproche. Quelque temps avant de quitter Melun, en 1894, M. Laguerre l'avait supplié d'emporter chez lui tous ses papiers, dossiers et livres à l'abri de toutes recherches.

» — Sauvez-moi tout cela, vous me rendrez grand service, lui avait dit M. Laguerre.

» Floquet emporta les sept paniers remplis par M. Laguerre lui-même. Quand plus tard se présenta le secrétaire du grand avocat pour les réclamer, l'ouvrier marbrier lui demanda s'il était chargé de régler les comptes. Comme l'envoyé n'avait pas reçu cette mission, il dut se retirer sans rien emporter.

» On a vu plus haut comment le brave homme, ayant pris peur, a fait connaître l'existence de ce dépôt précieux. La descente de justice a eu lieu au n° 64, rue Saint-Liesne. Je ne sais pourquoi, mais on n'a pu ou on n'a pas voulu me dire si c'était M. Cochefert qui, lui-même, avait pris possession des nombreux documents trouvés en bon état et à peine dissimulés dans un petit bâtiment servant de débarras.

» En tout cas, tout a été saisi, soigneusement scellé et emporté à Paris le soir même par l'employé spécial de la sûreté. »

Les perquisitions d'Anet

Paris, 22 décembre. — M. Cochefert a quitté Graz hier soir et est rentré ce matin à Paris; il s'est immédiatement présenté chez M. Espinas auquel il a rendu compte des résultats négatifs qu'a donnés la perquisition faite à Anet.

Le coffre-fort ouvert, le chef de la sûreté n'a découvert que quelques lettres insignifiantes qu'il a emportées quand même.

L'instruction de l'affaire Dupas
La gravité de la situation

Paris, 22 décembre. — Du *Figaro* de demain, à propos de l'instruction de M. Espinas :

« On assure que M. Bourgeois, ministre de l'intérieur, d'accord avec ses collègues, est absolument décidé à aller jusqu'au bout. « Attendez-vous à des surprises, nous disait, hier soir, un personnage bien informé; tout ce qui a été fait jusqu'ici, *c'est qu'un prologue.* »

» M. Espinas, en quittant son cabinet, est allé conférer avec le procureur de la République qui, lui aussi, vu la gravité de la situation, s'était rendu aujourd'hui à son cabinet. »

Les pourparlers de M. Ribot avec Arton
Importantes déclarations de M. Andrieux

Paris, 22 décembre. — Le *Figaro* de demain publiera d'intéressantes déclarations de M. Andrieux, au sujet des pourparlers de M. Ribot avec Arton.

M. Adrieux raconte d'abord l'insuccès des démarches faites en son nom et au nom de quelques-uns de ses amis, pour acheter à Arton ses papiers. Arton, dit-il, les considérait comme sa garde et refusait toutes les propostions. M. Andrieux poursuit ainsi :

« Je me retournai alors vers M. Ribot, lui disant : « Voulez-vous arrêter Arton ? »

» M. Ribot s'efforça alors de ne rien entendre ; mais lorsqu'il vit que je savais où était Arton et que j'avais le moyen de le tenir dans les huit jours, il dut se résoudre à entrer en pourparlers avec moi.

» M. Lozé me fit mander dans son cabinet : « Vous savez, me » dit-il, où est Arton; le gouvernement est décidé à son arres- » tation; on n'attend que vos renseignements pour y procéder. » Où se cache-t-il ? »

» Ne voulant pas être complice de la comédie, dit M. Andrieux, j'ai posé les conditions suivantes : Le ministre des affaires étrangères me remettra une lettre, sans adresse, sans nom de personne ni de pays, accréditant tel individu que j'aurais choisi auprès d'un ambassadeur que moi seul connaîtrais, puis lorsque, ainsi que j'en ai dès aujourd'hui la certitude, Arton sera en tel lieu, « tel café » où je sais le trouver, sur un signe, il sera arrêté par la police locale. Voilà mes conditions.

» M. Lozé proteste alors comme un beau diable : M. Ribot ne lui a pas donné d'instructions et ne consentira jamais à me confier pareille mission.»

M. Andrieux conclut :

« Si donc M. Ribot avait voulu..... Mais, n'est-ce pas ? tout le monde sait qu'il n'a jamais voulu. »

« La préfecture de police a marché très carrément : la sûreté, *au contraire, dans l'ombre, agissait pour le ministère Ribot*, et faisait le jeu d'Arton. Voilà l'évidente, l'éclatante vérité ».

La perquisition de Melun. — Les papiers trouvés chez le maçon Floquet

Paris, 22 décembre. — La *Presse* publie les renseignements suivants sur les papiers appartenant à M. Laguerre, et saisis à Melun, chez un sieur Floquet, maçon, sur la dénonciation de ce dernier.

« Il faut dire d'abord, déclare la *Presse* qu'Auguste Floquet, l'excellent ouvrier (d'une conduite exempte de tous reproches, le brave homme) comme le dénomme le correspondant du *Petit Journal* à Melun, avait fait écrire par sa femme, ne sachant pas écrire lui-même, la lettre ci-dessous, qui se passe de commentaires. Nous en respectons l'orthographe:

» Melun, 17 décembre 1895.

» Monsieur Laguerre, permettez-moi de vous écrire ces quelques lignes, car je viens de voir sur le journal une affaire de Panama qui a l'air de vous concerner beaucoup. Eh bien, Monsieur, réfléchissez bien pour me donner une réponse d'ici deux jours, car vous savez que nous avons toujours un compte à régler, car si vous ne me répondez pas, je saurai à quoi m'en tenir. Je vous salue. » LAURE FLOQUET. »

» M. Laguerre recevait, par pli recommandé, mercredi 18 courant, cette étrange lettre, au moment même de prendre le train pour la Normandie. Il chargeait en son absence, son secrétaire, de répondre qu'à son retour, il ferait régler « sauf contestation » son compte vers la fin de décembre. Ce compte avait trait à la garde et à l'entretien de ses chiens.

» Les deux jours accordés par Mme Floquet s'étant écoulés, et cette dernière n'ayant pas reçu satisfaction, M. Floquet a fait l'étrange démarche que l'on sait. Les douze ou quatorze paniers saisis, et non sept, comme on l'a dit, contiennent 4.500 ou 5.000 dossiers, entre autres, les dossiers de l'affaire de *Montceau-les-Mines, du Cri du Peuple, de Cyvoct*, de Louise Michel, différents autres dossiers d'affaires politiques et civiles, mais rien concernant Arton, que M. Laguerre n'a connu que plus tard. Car il est à noter que ces papiers étaient entassés pêle-mêle en 1887 et 1888, rue St-Honoré, 191, où l'ancien député habitait à cette époque.

» Il est absolument inexact que le secrétaire de M. Laguerre se soit présenté à Melun pour retirer lesdits dossiers, lorsqu'il fit le voyage de Melun pour la dernière fois, il y de cela plus d'un an; c'était, au contraire, pour prier Mme Floquet de garder ces paniers.»

M. Lozé, ambassadeur à Vienne, en route pour la France

Paris, 23 décembre. — La *Libre Parole* reçoit la dépêche suivante :

« Vienne, 22 décembre. — M. Lozé, ambassadeur de France à Vienne, est parti ce matin, par l'express Orient, pour Paris. On sait que M. Lozé a été demandé à Paris, pour fournir quelques explications sur l'affaire Arton. »

A MADAGASCAR

L'Agence Havas communique les lettres qu'elle a reçues de son correspondant à Madagascar.

La première, datée du 3 novembre, donne des détails sur la situation à Tananarive depuis la signature de la paix.

La reine, d'après le correspondant, a pris son parti de sa défaite et ne demande qu'à se consoler de ses chagrins passés. Elle regrette, paraît-il, son veuvage politique et se montre importunée des demandes d'audience, faites, avec une gravité un peu austère, par nos généraux. Elle voudrait reprendre sa liberté de vie d'antan.

On a été un peu surpris ici du maintien des troupes à Madagascar jusqu'au 1er mai, en raison de l'état de fatigue où se trouvent nos soldats.

Tous les indigènes sont étonnés de la modération dont ont fait preuve les soldats. Le travail des champs reprend partout.

La deuxième lettre, datée du 10 novembre, s'exprime ainsi sur le compte des habitants de Tananarive :

« Cette population éclatante de propreté, élégante même, d'une douceur courtoise qui n'a rien de servile surprend et charme bientôt. Jamais, nulle part, en aucun cas, le ridicule. Les femmes aisées, par exemple, n'ont pris des Européennes que justes ce qu'il fallait pour se vêtir d'une façon très civilisée, évitant l'ajustement prétentieux qui transforme en caricatures tant de créoles ou de mulâtresses de nos colonies.

» Les hommes, en pantalons correctement coupés, en veston, souliers fins, larges chapeaux de paille fine, sont toujours drapés dans le grand lamba national, à la manière du grand manteau des Espagnols.

» Les Français sont bien loin de la vérité s'ils se représentent les Hovas de la capitale d'après les grotesques images de couleur pain d'épices qu'on a publiées. Ces gens-là ont parmi eux en quantité des types fort réguliers de visage et même fort beaux, de couleur claire. Une grâce aisée, souriante, fait valoir ces avantages physiques. Bref, les Hovas sont des gens intéressants, et, pour peu qu'ils ne soient pas figés par la crainte, de manière et d'abord séduisants. »

Le correspondant de l'agence Havas se demande seulement si la soumission des Hovas est aussi sincère qu'elle le paraît.

La lettre se poursuit par des considérations sur les réformes à accomplir,— prudemment et sans précipitation ni à-coup — à Madagascar.

NOUVELLES DU JOUR

L'état de santé de M. Jules Guesde député de Roubaix

Paris, 22 décembre. — La *Petite République* de demain annonce que la santé de son collaborateur, M. Jules Guesde, est un peu améliorée. La congestion pulmonaire dont il a été subitement atteint à Marseille, en sortant d'une reunion, est entrée dans la période décroissante.

La *Petite République* espère que M. Jules Guesde sera bientôt en état de pouvoir supporter le voyage de Marseille à Paris.

Deux duels évités

Paris, 22 décembre. — A la suite des attaques dirigées contre lui par M. Viviani dans son discours d'hier, M. Thompson lui avait envoyé ses témoins, MM. Bourlier et Boissy d'Anglas ; de son côté, M. Viviani constitua pour témoins MM. Jaurès et Gérault-Richard. Les quatre témoins réunis aujourd'hui, ont été unanimes à penser que l'affaire ne comportait pas de suite.

D'autre part, après une polémique de presse, des témoins avaient été constitués par MM. de Bats, rédacteur à l'*Autorité*, et Cornudet, député, directeur de la *Lanterne*. Le litige fut soumis par les quatre témoins à M. Ranc, sénateur. Celui-ci vient de décider qu'il n'y a pas lieu à rencontre.

Les soldats rapatriés de Madagascar — Réception enthousiaste à Montpellier

Dimanche est entré dans le port Vendres le *Carolina*, rapatriant 715 hommes de Madagascar.

Le même jour a eu lieu, de cette ville, le départ de 400 soldats du 200e de marche, amenés samedi par le *Liban*, et se rendant à Montpellier. Le nombre total des morts, depuis le départ de Majunga est de 22. A l'arrivée du *Liban* à Port-Vendres, une magnifique ovation a été faite aux braves soldats.

Une réception enthousiaste a aussi été faite à Bayonne et Perpignan.

Deux soldats étaient morts entre Port-Vendres et Perpignon, ayant à leur chevet des dames de l'Union des femmes des France. Leurs corps ont été transportés à Montpellier.

Port-Vendres, 22 décembre. — Les obsèques des trois rapatriés à bord du *Libon* ont eu lieu aujourd'hui à trois heures. Une foule nombreuse suivait les cercueils sur lesquels avaient été déposées de nombreuses fleurs et de fort belles couronnes. Toutes les autorités militaires assistaient à la cérémonie.

Montpellier, 22 décembre. — Depuis hier, la population attendait les quatre cents soldats, dont trente-cinq officiers du 200e, rapatriés par le *Liban*. Partout, des oriflammes et des guirlandes de feuillages.

C'est ce soir, à 7 heures 20, que le détachement est arrivé. Il a été reçu par la municipalité et les autres autorités, avec le concours de toutes les sociétés musicales et des musiques militaires. La foule était immense, l'enthousiasme indescriptible. Toutes les rues sont illuminées, les maisons pavoisées.

C'est à grand'peine que les soldats ont pu se frayer un passage à travers cette foule compacte, et arriver à la caserne, où un repas réconfortant les attendait.

Les affaires de Madagascar. — Le « Livre Jaune » en retard

Paris, 22 décembre. — Le *Journal des Débats* de demain pose la question suivante :

« Le *Livre jaune* sur les affaires de Madagascar n'a pas paru. On l'attend encore, on l'attend toujours. Serait-il indiscret de demander quel motif mystérieux en a retardé la distribution? Le bruit court que le ministère des colonies organise déjà toute l'administration de Madagscar comme si le traité avait été voté par les Chambres et était devenu définitif.

» En vérité, le gouvernement n'aurait pu mieux s'y prendre, s'il avait voulu, de propos délibéré, renvoyer à la fin de janvier tout débat sur Madagascar. Mais alors, à quoi pourra servir un débat? Il ne sera plus temps pour la Chambre d'exprimer une volonté, puisque le gouvernement aura déjà exécuté la sienne ? »

L'affaire des phosphates algériens

Paris, 22 décembre. — La *Petite République* de demain annonce qu'à la suite de l'affaire des phosphates, et sur l'invitation du président du Conseil, M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie va prendre un arrêté aux termes duquel l'inspecteur général des mines en Algérie fera partie, à l'avenir, du Conseil de gouvernement. Le gouverneur général ne pourra plus ainsi arguer de son ignorance technique en matière de découvertes et d'exploitation des richesses de la colonie.

Les troubles de Turquie. — Les propositions des puissances

Rome, 22 décembre. — On mande de Constantinople que les troubles de Crète seraient apaisés; par contre, de nouveaux désordres auraient eu lieu à Yalliova et à Adana.

On affirme que les représentants des puissances feraient prochainement au sultan les propositions suivantes :

« Institution d'une commission mixte, pour pacifier l'Asie Mineure ; constitution d'une cour martiale, pour châtier les auteurs des massacres. Emission d'un emprunt pour indemniser les victimes. »

Le duc d'Aumale à l'Elysée

Paris, 22 décembre. — M. Félix Faure, a demandé au garde des sceaux — dit une note officieuse — d'examiner la situation des Mokrani dont l'a entretenu hier à l'Elysée Mgr le duc d'Aumale et de lui adresser un rapport à ce sujet.

Divers journaux croient savoir qu'en se rendant spontanément à l'Elysée, le duc d'Aumale a tenu surtout à protester contre la campagne odieuse entreprise récemment envers le chef de l'Etat, et qu'il a voulu lui apporter un témoignage personnel de haute sympathie.

Cérémonies patriotiques

Des cérémonies patriotiques ont eu lieu, dimanche, à Vincennes, à Poitiers, et à Nuits-sous-Beauve, ou a eu lieu l'inauguration de monuments élevés à la mémoire des soldats morts pour la patrie pendant l'année 1870-71. Partout des discours ont été prononcés.

Une fête chez M. Lozé, ambassadeur de France à Vienne

Paris, 22 décembre. — On sait que M. Lozé, ambassadeur de France à Vienne — comme d'ailleurs M. Soinoury, trésorier payeur général à la Réunion — a été rappelé pour être interrogé dans l'affaire Dupas.

Hier soir, M. Lozé a donné à l'ambassade de France un grand dîner diplomatique. Y assistaient le chancelier d'Autriche et la comtesse Goluchowsky, les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, d'Italie, etc.

La réception qui a suivi le dîner, dit la dépêche de Vienne, a été particulièrement brillante.

Viande à soldat

Reims, 22 décembre. — Le tribunal correctionnel a condamné le nommé Eugène Wormser, boucher, à trois mois de prison et à la privation pendant cinq ans des droits civils, pour usage frauduleux, sur de la viande destinée à l'armée, d'une marque appartenant à l'autorité militaire.

Mariage de Mme veuve Burdeau

Les journaux de Lyon annoncent que, dans quelques jours, sera célébré, à Paris, le mariage, tenu très secret, de Mme Burdeau, veuve de l'ancien président de la Chambre, avec le docteur Fochier, chirurgien en chef de la Charité.

Nomination dans la Légion d'Honneur

Paris, 22 décembre. — M. Bouchard, président de chambre à la cour des Comptes, est nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

Une première au Gymnase

Paris, 22 décembre. — Hier soir, au Gymnase, première de *Marcelle*, de Sardou.

Marcelle est demoiselle de compagnie chez la baronne Couturier, dont le fils, Olivier, s'éprend d'elle et veut l'épouser.

Après d'émouvantes péripéties, au cours desquelles la jeune fille, dont la vie renferme un mystère, est sur le point d'être victime d'une odieuse calomnie, tout s'explique. Marcelle apparaît ce qu'elle est réellement, héroïque et pure : elle épouse Olivier.

L'interprétation excellente a encore ajouté au succès de la pièce.

Duel entre maîtres d'armes

Paris, 22 décembre. — On sait qu'à la suite d'un démêlé qui suivit l'assaut franco-italien du Cirque-d'Hiver, les maîtres d'armes connus, MM. Vigeant et Rue, eurent de violentes discussions dont la presse s'occupa. Un duel a eu lieu ce matin aux environs de Paris entre MM. Vigeant et Rue. Elle clôturera vraisemblablement la discussion, bien que dans le monde des sports, il soit question de nouveaux duels entre maîtres d'armes.

Un terrible drame de famille dans l'Aisne
Un mari jaloux

M. Steiner, marchand-tailleur à Château-Thierry, marriait sa fille au mois de mai dernier avec le nommé Jules Cornibe, son cousin germain, employé au chemin de fer de l'Est, à Châlons-sur-Marne.

D'un caractère jaloux et emporté, Cornibe rendait sa jeune femme malheureuse ; plusieurs fois, Mme Cornibe était venue voir sa famille, surtout depuis qu'elle était dans une position intéressante : elle était allée, hier, encore à Château-Thierry, ne se doutant guère que son mari la suivait.

Celui-ci, descendu du train une heure après elle, acheta un revolver, le fit charger, s'en alla trouver Mme Cornibe dans sa famille; aussitôt une discussion s'éleva entre les époux, au cours de laquelle le mari tira un coup de revolver sur sa femme, qui fut grièvement blessée: puis il visa son beau-père, qui ne dut son salut qu'à son fils, qui détourna l'arme et fut lui-même atteint.

Retournant ensuite son arme contre sa belle-mère, qui avait pu se réfugier derrière une porte, Cornibe la rata. Fou de colère et de rage, le forcené monta au premier, s'enferma dans une pièce et se tira un coup de feu dans la tempe; il est mort après quelques heures de souffrances.

Les Italiens en Erythrée

Rome, 22 décembre. — Huit bataillons d'infanterie et deux bataillons de bersaglieri quitteront Naples les 24 et 31 décembre.

Sur la demande du général Baratieri, l'expédition comprendra 15,000 hommes au lieu de 10,000. Toutes les troupes seront dirigées sur Massaouah.

L'Angleterre aurait conseillé de débarquer les renforts dans la baie de Dongarif au lieu de Zeilà ; mais le gouvernement, à la suite de la discussion à la Chambre, s'est décidé pour Massaouah.

Si, comme on l'annonce déjà, les événements l'exigent, on prendra le Choa à revers en traversant le Harrar, mais cette campagne ne se fera qu'après que l'Erythrée aura été complètement mise à l'abri des Choans et des derviches.

Rome, 22 décembre. — Le bruit circule ce matin que le général Baratieri aurait annoncé avoir reçu de Ménélik des propositions formelles de paix.

Les affaires de turquie

Constantinople, 22 décembre. — Munir-Bey est nommé ambassadeur de Turquie à Paris.

Hassan-Fehmi Pacha, vali de Salonique est nommé à Alep, où il succédera à Zihni Pacha, rappelé à Constantinople.

Riza Pacha, vali d'Adama, est nommé à Salonique.

Désordres en Espagne

Madrid, 22 décembre. — L'ordre a été troublé à Taragone dans la province de Saragosse, au sujet d'une question d'octroi. La gendarmerie a chargé la foule et a fait feu.

Quelques personnes ont été blessées.

Le gouverneur de Saragosse s'est rendu à Taragone où il a rétabli l'ordre.

L'insurrection cubaine

Madrid, 22 décembre. — D'après une dépêche du *Heraldo*, on croit que les insurgés ont pénétré dans la province de Malarzas par Palma-Sola, après avoir eu une vive rencontre avec les troupes du colonel Hernandez

La panique du marché de New-York

New-York, 22 décembre. — On dit que M. Edmunds, l'ancien sénateur, juriste éminent, M. Adréa White, ancien ministre à Berlin et président de l'Université de Cornell et M. Edward J. Phelps, ancien ministre à Londres, feront partie de la commission sur l'enquête américaine de la frontière de Venezuela.

En présence des nombreux ordres de vente venus de Londres, on attribue la panique du marché de New-York a un coup de bourse organisé par les Anglais, ce qui n'est pas fait pour calmer les esprits. Le sénateur Lodge a dénoncé de lui montrer ces lettres « d'homme à homme »; mais ce dernier n'ayant pas voulu, pour la circonstance, dépouiller le juge d'instruction... on continue à chercher.

» M. Laguerre, qui était samedi à Caen, sera aujourd'hui à Angers, où il doit plaider une affaire de divorce. En son absence, nous avons pu voir M. Ichac, son secrétaire, à qui nous avons demandé des renseignements sur la nature des papiers saisis.

» — Mais je n'ai fait aucune démarche pour cela, nous dit-il. Voici d'ailleurs à la suite de quelles circonstances les « papiers» se trouvaient chez Auguste Floquet.

» Avant d'être inscrit au barreau de Figeac, M. Laguerre avait essayé de former un barreau à Melun, de concert avec M. Michelin, député. Une condition indispensable pour être inscrit à un barreau étant d'avoir un domicile dans la ville où il existe, M. Laguerre loua une petite maison, qu'il n'a jamais habitée, du reste, et où il installa les époux Floquet en même temps qu'une douzaine de chiens.

» Il fit également transporter à Melun tous ses dossiers d'avocat de 1879 à 1889, dossiers que j'ai moi-même classés et étiquetés et qui remplissent, non pas sept, mais bien douze ou quatorze paniers de déménageurs.

» — Ces dossiers renferment-ils, comme on l'affirme, des papiers compromettants ?

» — Je vous l'ai dit, ce sont des dossiers d'avocat. Cette perquisition est même une véritable violation du secret professionnel. Il y a là, entre autres, les dossiers Cyvoct et de Montceau-les-Mines, celui de l'affaire Ballerich et du *Cri du Peuple*, ainsi que toutes les affaires plaidées par M. Laguerre de 1879 à 1889. Il n'y a absolument rien concernant Arton ou le Panama.

» — M. Laguerre n'était-il pas en relations avec Dupas ?

» — Il ne l'a jamais été et il n'a jamais vu ce dernier que ces jours-ci, dans les couloirs du Palais de justice.

» Quant aux relations de M. Laguerre avec Arton après la fuite de celui-ci, elles se bornent à des conseils demandés et donnés sur les poursuites dont le fugitif était l'objet pour l'affaire de la *Dynamite*, c'est-à-dire à des relations de client à avocat.

» — Mais alors pourquoi, selon vous, ces perquisitions ?

» — Je crois que l'affaire Arton n'est qu'un prétexte. On s'imagine sans doute en haut lieu mettre la main sur des papiers compromettants pour des personnalités politiques. Mais il faut croire M. Laguerre bien naïf pour, s'il en possédait, supposer un seul instant qu'il aurait oublié de les mettre en lieu sûr, à l'abri des curiosités de ces messieurs.

» Qu'ils perquisitionnent donc, si c'est leur agrement, mais ils ne trouveront rien... parce qu'il n'y a rien. »

Sinistres prédictions

Un émule du professeur Falb, M. Marti, à Nidau (Suisse), avait prédit, pour les premiers jours du mois de décembre, une série d'ouragans et les événements lui ont donné raison.

Fort de ces résultats, M. Marti annonce, pour une époque très prochaine, trois effroyables tempêtes, dont la première sévira le 23 décembre, soit aujourd'hui même, la deuxième bouleversera l'Ecosse au moment du nouvel an, et la troisième, qui sera la plus violente de toutes, nous est promise pour le 24 janvier 1896. Nous souhaitons vivement que les prédictions de M. Marti ne se réalisent pas.

Anglais et Américains. — La situation financière aux Etats-Unis. — Remèdes proposés

Washington, 23 décembre. — Les membres républicains du comité des voies et moyens ont élaboré un plan d'après lequel les pouvoirs du secrétaire du Trésor d'émettre des obligations à 0[0 pour une durée de trente ans devront être modifiés de façon à permettre l'émission d'obligations 3 0[0 au lieu de 4 0[0.

Le secrétaire pourra aussi émettre des obligations à 3 0[0 à court terme, qui ne seront autre chose que des certificats destinés à couvrir les déficits du Trésor.

Ces obligations ne seront pas payables en or.

Les républicains du comité proposent également des modifications du tarif douanier.

Plusieurs sénateurs, interviewés, déclarent que le Sénat agira sans précipitation; aucune mesure financière acceptable n'a été proposée.

Les républicains de la Chambre veulent amener un retour aux droits protecteurs.

On croit que si le Congrès laisse passer la semaine sans voter de mesures, le président vendra des obligations.

Londres, 23 décembre. — Le *Daily Chronicle* de ce matin dit que l'Angleterre doit maintenir son attitude, tout en laissant une porte ouverte à la conciliation. « Il ne faut repousser de prime abord ni la doctrine de Monroe, ni l'arbitrage au Venezuela ».

Le *Daily Graphic* de ce matin, commentant le télégramme de M. Gladstone au *New York World*, se demande où est le sens commun de M. Cleveland, sur lequel compte M. Gladstone, pour le règlement de ce différend. Ni l'Angleterre, ni aucune autre puissance européenne, ne saurait tolérer les prétentions des Américains.

On mande de New-York au *Times* de ce matin que la situation s'améliore. Il s'est cependant produit neuf faillites.

Les pertes du portefeuille américain pendant la récente panique sont estimées à 100 millions de dollars.

Le *Daily Chronicle* de ce matin annonce qu'une démonstration antibritannique a eu lieu au Venezuela.

On ne donne pas de détails.

Du *Times*